COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2023-036

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 09 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois le neuf du mois de mai à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de Lamairé, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

21 présents + 3 pouvoirs (24 votes sur 27) :

Membres titulaires présents :

- ✓ <u>Commune d'Airvault</u>: Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ <u>Commune d'Assais-les-Jumeaux</u> : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : /
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI
- ✓ <u>Commune de Saint-Loup-Lamairé</u> : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs:

- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés: Maryse BARIGAULT, Gérard CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Sébastien FAURE, Dominique GUILBOT, Jacques ROY et Gérard GIRET

Maryse CHARRIER a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation: Mercredi 3 mai 2023

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

VENTE DU MULTISERVICES DE BOUSSAIS

Vu la délibération du conseil communautaire du 9 mai 2023, définissant l'intérêt communautaire de « la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales » ;

Vu l'avis favorable de la conférence des Maires Elargie réunie le 26 avril ;

Considérant l'intérêt pour le territoire de conserver l'ouverture des commerces de proximité sur les Communes les plus rurales ;

Considérant notamment les projets menés sur les Communes de Louin (café et épicerie) et Assais-Les Jumeaux (boulangerie et restaurant) par les Communes ;

Considérant le projet de reprise en gérance du multiservices (épicerie et restaurant) par la Commune de Boussais ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés (Messieurs ROY Jacques et Gérard GIRET sortants, ne prennent pas part au vote) :

✓ La vente des biens situés sur la parcelle cadastrée AA 135 située 2 rue des Tilleuls sur la Commune de Boussais pour un montant de 45.000€ net vendeur, à la Commune de Boussais ;

- ✓ De laisser à la charge de l'acquéreur les frais notariés des biens ci-dessus mentionnés ;
- ✓ D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document, afférent à la vente.

Fait et délibéré, le 9 mai 2023 Et ont signé le Président et la secrétaire

La secrétaire de séance, Maryse CHARRIER Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20230516-3-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 16-05-2023 Publication le : 16-05-2023 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT Tél. 05 49 64 93 48